

Titre professionnel Accueillant Educatif (Niveau IV – RNCP)

MODALITES

Durée : 602 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 et 13h30 -17h00

Dates : - 12 mois du 23 septembre 2021 au 23 septembre 2022
-17 mois du 4 octobre 2021 au 22 février 2023

Lieu : CFPPE - 35 rue Gruninger, Illkirch-Graffenstaden

Public : Toute personne souhaitant faire progresser ses connaissances et monter en compétence pour l'accueil du jeune enfant en structure ou à domicile. Sont notamment concernées :

- Les assistantes maternelles, les personnes titulaires d'un CAP petite enfance ou d'un CAP accompagnement éducatif petite enfance ou un diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.
- Toutes les personnes qui souhaitent devenir Accueillant éducatif en structure quelle que soit la formation préalable.

Moyens d'évaluation : Evaluation écrite, orale et soutenance du dossier de fin d'étude

Intervenants et qualité : L'équipe enseignante est composée de personne en poste dans des structures d'EAJE ou des services environnants

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à former des Accueillants Educatifs qui pourront exercer un métier d'accueil de jeunes enfants (0 à 6 ans) en structures d'accueil collectives ou à domicile. En outre :

- Elle dote les apprenants de solides références pédagogique et d'outils performant et contemporain pour garantir un accueil de qualité centré sur la spécificité de chaque enfant.
- Elle consolide les acquis d'autres formations en renforçant les connaissances théoriques dans de nombreux domaines de compétences liés à la petite enfance.
- Elle offre un environnement idéal pour le développement de l'autonomie et le questionnement individuel des pratiques.
- Elle positionne sans concession les apprenants dans un niveau IV (BAC) et fait de ces derniers des collaborateurs fiables.

METHODES

Le CFPPE propose une méthode pédagogique spécifique et efficace conduisant les apprenants vers une réelle autonomie dans la situation professionnelle à venir. La formation est réalisée avec une alternance de cours traditionnels, de travaux pratiques et de travaux dirigés. D'autres outils et méthodes pédagogiques spécifiques à notre centre s'ajoutent pour donner aux apprenants les moyens de son autonomie future.

PROGRAMME

Bloc de compétence 1 : Accompagner l'enfant dans son développement et ses apprentissages

Identifier les pédagogies adaptées aux situations professionnelles, Identifier les stades de développement, Adapter l'action à la situation et au stade de développement de l'enfant.

Bloc de compétence 2 : Accompagner les parents dans leur parentalité et assurer la continuité éducative

Accueillir les parents avec bienveillance, Collecter et transmettre les informations pertinentes, Partager son savoir avec les familles, Communiquer et transmettre de façon efficace, Produire des écrits professionnels pertinents dans un but de transmission.

Bloc de compétence 3 : Proposer des activités collectives et/ou individuelles adaptées au développement de l'enfant

Observer professionnellement l'enfant et le groupe d'enfants. Identifier les besoins liés au développement et à l'éveil des enfants. Proposer des activités en lien avec l'âge et/ou le stade de développement cognitif, psycho-affectif, émotionnel, sensori-moteur, sociale, langagier et intellectuel des jeunes enfants. Concevoir des jeux permettant l'apprentissage.

Bloc de compétence 4 : Mettre en œuvre, développer ou contribuer au développement d'un projet éducatif. Aménager les espaces de vie.

Identifier les pédagogies adaptées aux situations professionnelles, Adapter l'action à la situation et au stade de développement de l'enfant, Assurer une veille métier, Transcrire des valeurs éducatives, des pédagogies, des approches psychologiques en objectifs puis définir les moyens adaptés à leur mise en œuvre. Concevoir des espaces adaptés au développement psychomoteur de l'enfant.

Bloc de compétence 5 : Répondre aux besoins de l'enfant et assurer les soins quotidiens

Assurer les soins d'hygiène élémentaire des jeunes enfants. Préparer des repas sains et adaptés à chaque enfant en respectant les règles d'hygiène alimentaire. Réagir de façon adaptée aux situations de détresse ou de danger des jeunes enfants. Respecter les rythmes de sommeil des jeunes enfants. Nettoyer et désinfecter les lieux selon les règles d'hygiène du métier. Assurer la sécurité physique de l'enfant. Repérer les éventuels troubles du développement.